

Les fondements de notre projet éducatif

L'école Ste-Hélène se veut un milieu de vie sain et harmonieux, qui favorise le développement global des enfants d'aujourd'hui, par la réussite scolaire, personnelle, éducative et sociale ainsi qu'à l'ouverture à la culture.

Le projet éducatif de l'école est axé sur les valeurs de respect, de responsabilisation et de fierté.

L'enfant apprend à développer ses compétences, par l'entremise de projets, d'ateliers et d'activités éducatives telles que : l'ergothérapie (développement global de l'enfant et activités de motricité), les activités sociales, les activités parascolaires; les comités sportifs; les jeunes leaders; les activités d'étape; le concours écologique, et ce, dans un encadrement adapté à l'élève et à ses besoins.

Consignes générales

Élève marcheur

Parce qu'à l'école tu es sous notre responsabilité, tu dois arriver entre :

- ❖ 7 h 50 et 8 h le matin.
- ❖ 12 h 45 et 12 h 55 l'après-midi.

Avant cette heure, tu es sous la responsabilité de tes parents.

Autobus scolaire

Si tu prends l'autobus, tu attends calmement en te plaçant en rang. Tu dois respecter les règles en vigueur dans l'autobus.

Planche à roulettes, patins à roues alignées et chaussures à roulettes

Tu n'es pas autorisé à venir à l'école ou à circuler dans la cour en utilisant l'un de ces objets. **Ils sont également interdits lors des journées pédagogiques.**

Commerce et jeux

Tout commerce et jeu impliquant de l'argent et des échanges entre élèves sont interdits à l'école.

Chaussures

Pour garder l'école propre, assure-toi d'en avoir deux paires.

Pour ta sécurité et celle des autres sur la cour d'école

1. Tu utilises les barres de ballon-poire uniquement pour les jeux de ballon; les mouvements de gymnastique y sont formellement interdits.
2. Tu respectes l'aire des balançoires.
3. L'hiver, tu ne creuses pas de tunnel dans la neige.
4. Lorsque tu glisses, tu le fais en position assise, accroupie ou sur le dos; tu ne glisses pas en position debout pour éviter les chutes dangereuses.
5. Les jeux de « tirailage », pousser ou tirer quelqu'un, ainsi que le jeu du « roi de la montagne » sont strictement interdits.
6. Tu ne lances pas de balles de neige, de cailloux ou tout autre objet.
7. En tout temps tu respectes les recommandations du surveillant.

Aide-mémoire pour les parents

Retard et absence

Nous comptons sur votre collaboration pour que votre enfant soit ponctuel à l'école. S'il est en retard, vous devez nous prévenir en téléphonant à l'école. Dans le cas d'une absence, il est très important de nous la signaler le plus tôt possible. Si l'enfant fréquente le service de garde, il est de votre responsabilité d'informer la responsable de son absence.

Circulation à l'intérieur de l'école

Pour respecter le climat de travail dans les classes et pour assurer la sécurité de vos enfants, nous devons assurer un contrôle des allées et venues dans l'école. Pour cette raison, **vous êtes priés de vous présenter au secrétariat** lorsque vous venez à l'école. Nous verrons à bien vous servir !

Objets de valeur

Les objets de valeur sont interdits à l'école : MP₃, IPOD, jeux électroniques, appareils-photos, cellulaires, cartes de collection, etc. S'ils sont autorisés lors d'activités spéciales, prenez note que l'école n'est pas responsable des bris ou vols.

Voyage et compétition sportive

Chers parents, vous avez fait le choix de partir en vacances ou d'autoriser votre enfant à pratiquer une activité sur le temps de classe (ex. : compétition sportive). Nous vous souhaitons un bon voyage, une belle activité. Cependant, compte tenu du nombre grandissant de parents qui font ces choix, veuillez noter que nous ne pouvons nous engager à vous remettre à l'avance le travail qui sera fait en classe lors de ce congé.

Voici notre politique : avant de réserver votre voyage ou d'autoriser une activité...

Comme nous ne prévoyons pas de reprise d'examen, nous vous demandons de vous assurer qu'aucun examen n'est prévu pendant vos vacances. À votre retour, l'enseignant remettra à votre enfant une chemise contenant le travail vu et fait par les autres élèves de la classe en son absence. Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre enfant fera le travail au retour et récupèrera les notions enseignées en son absence, s'il y a lieu. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

Épreuves ministérielles :

L'élève doit se présenter obligatoirement à ses examens. Une absence est motivée par la direction pour les raisons suivantes :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale;
- Mortalité d'un proche parent;
- Convocation à un tribunal;
- Délégation à un évènement d'envergure provinciale, nationale ou internationale, telle que compétition sportive, musicale, etc., et préalablement autorisée par la direction.

La direction se réserve le droit d'exiger une preuve de la motivation.

Règles de vie 2014-2015

Dans une école, les règles de vie visent à assurer un climat d'harmonie, d'ordre et de sécurité ainsi qu'une ambiance propice au travail.

Elles s'appliquent en tout temps et en tout lieu à l'école comme au service de garde et aussi lors des sorties éducatives.

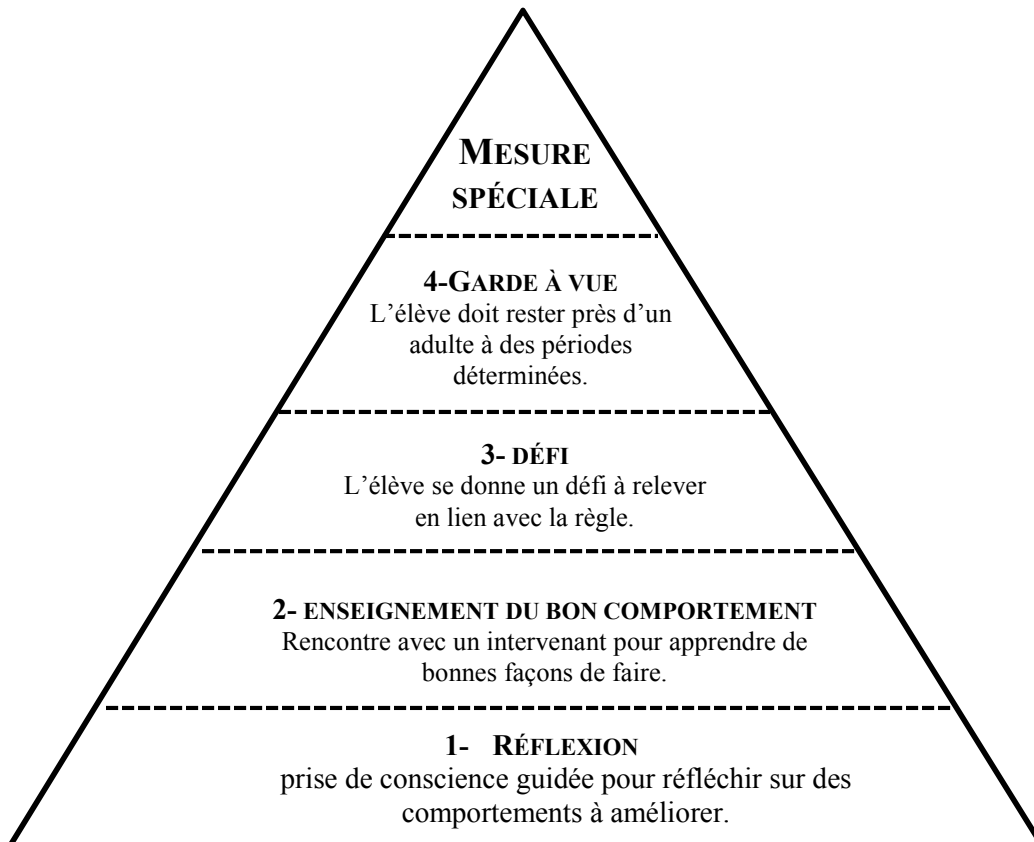
| Objectifs | Règles de vie |
|---|--|
| Développer un milieu de vie sécuritaire et harmonieux ainsi qu'un sentiment d'appartenance à l'école. | <p>1. Je suis pacifique en tout temps. <u>Aucune violence en geste, parole, menace et intimidation ne sera tolérée.</u></p> <p>*Ces comportements sont inacceptables que ce soit à l'école, dans l'autobus scolaire ou par le biais de l'électronique.</p> <p>2. J'obéis poliment aux différents intervenants de l'école (geste, attitude et parole) et j'interagis respectueusement en tout temps avec tous (adultes et élèves).</p> <p>3. Je respecte l'environnement physique et je prends soin du matériel.</p> |
| Assurer la sécurité et un climat propice au travail. | <p>4. Circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au son de la cloche, je prends immédiatement mon rang et je suis calme. • Sur les heures de classe, je circule en silence et en marchant. Sur les heures du service de garde, je circule calmement et en marchant. <p>5. Je suis au bon endroit au bon moment et je suis ponctuel (le).</p> |
| Développer le sens des responsabilités. | <p>6. Je remets mes travaux selon les exigences et les délais demandés par tous mes enseignants (es).</p> <p>7. J'apporte uniquement les objets autorisés par l'équipe-école.</p> |
| Développer le respect de soi et les savoir-vivre. | <p>8. Je m'habille selon la prescription de l'équipe-école et selon les saisons.</p> |
| Développer de saines habitudes alimentaires et respecter la politique alimentaire du MELS. | <p>9. J'apporte comme collation : fruits, légumes et produits laitiers. Les gommes à mâcher et les friandises sont interdites en tout temps. Je respecte la prescription de l'équipe-école.</p> |
| Utiliser judicieusement les médias sociaux. | <p>10. Si j'utilise les réseaux sociaux ou navigue sur Internet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je dois être respectueux dans mes écrits. • Je ne publie pas les textes ou les photos de quelqu'un sans avoir eu son autorisation. |

Système de conséquences

Le respect des règles de vie entraîne des conséquences agréables :

- ♥ Sentiment de fierté personnelle, appréciation des personnes qui t'entourent;
- ♥ Encouragement verbal, mot dans l'agenda;
- ♥ Collants, billets qui te donnent droit à des récompenses dans ta classe;
- ♥ Participation aux activités récompenses de fin d'étape;
- ♥ Méritas, permissions spéciales, privilèges;
- ♥ Responsabilités dans la classe ou dans l'école;
- ♥ Récompenses de tes parents.

Le NON-RESPECT des règles de vie entraîne des conséquences désagréables qui s'appliqueront selon un système en paliers correspondant aux règles non respectées. Ces conséquences sont :



Important :

Pour chaque manquement l'élève devra poser un geste pour réparer l'offense reprochée.

*** MESURE SPÉCIALE**

Exemples : Suspension des cours, du service de garde ou de l'activité, à l'interne ou à l'externe. Rencontre avec tes parents. Retenue après l'école ou lors d'une journée pédagogique.

DES MESURES D'AIDE te sont offertes si tu éprouves des difficultés à respecter les règles de vie.

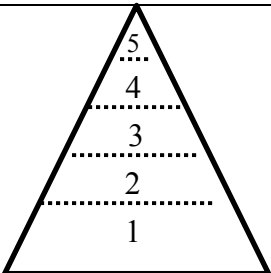
Exemples :

- ❖ Système de motivation, feuille de route;
- ❖ Rencontre avec un intervenant pour t'aider à trouver des solutions;
- ❖ Participation à un atelier pour développer de bons comportements;
- ❖ Plan d'intervention pour trouver des moyens aidants;
- ❖ Intervention d'un professionnel;
- ❖ Rencontre avec tes parents.

L'encadrement des règles de vie

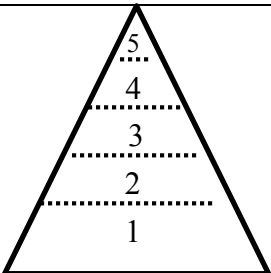
➤ Les manquements aux règles 1, 2, 3, entraînent automatiquement une période d'encadrement en plus des interventions éducatives qui sont faites suite à l'évènement :

1. Je suis pacifique en tout temps. Aucune violence en geste, parole, menace et intimidation ne sera tolérée. Voir page 7*

| | |
|---|---|
|  | 5. Réparation et mesure spéciale |
| | 4. Réparation et garde à vue |
| | 3. Réparation et défi |
| | 2. Réparation et enseignement du bon comportement |
| | 1. Réparation et réflexion |

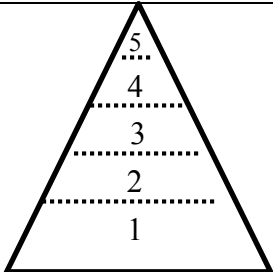
| Conséquence | Intervenant | Commentaire | Date | Signature des parents |
|-------------|-------------|-------------|------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

2. J'obéis poliment aux différents intervenants de l'école (geste, attitude et parole) et j'interagis respectueusement en tout temps avec tous (adultes/élèves).

| | |
|---|---|
|  | 5. Réparation et mesure spéciale |
| | 4. Réparation et garde à vue |
| | 3. Réparation et défi |
| | 2. Réparation et enseignement du bon comportement |
| | 1. Réparation et réflexion |

| Conséquence | Intervenant | Commentaire | Date | Signature des parents |
|-------------|-------------|-------------|------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

3. Je respecte l'environnement physique et je prends soin du matériel.

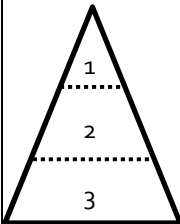
| | |
|---|---|
|  | 5. Réparation et mesure spéciale |
| | 4. Réparation et garde à vue |
| | 3. Réparation et défi |
| | 2. Réparation et enseignement du bon comportement |
| | 1. Réparation et réflexion |

| Conséquence | Intervenant | Commentaire | Date | Signature des parents |
|-------------|-------------|-------------|------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

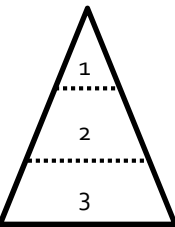
- Les règles 4, 5, 6, 7, 8 et 9 appartiennent à la gestion de classe ou de groupe au service de garde.
- Lorsqu'un manquement est indiqué dans la pyramide, c'est qu'il y a eu plusieurs avertissements et interventions qui ont été faits sans succès.

4. Circulation

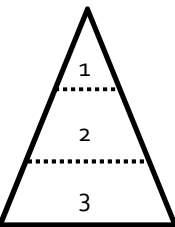
- Au son de la cloche, je prends immédiatement mon rang et je suis calme.
- Sur les heures de classe, je circule en silence et en marchant. Sur les heures du service de garde, je circule calmement et en marchant.

| | | | | |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

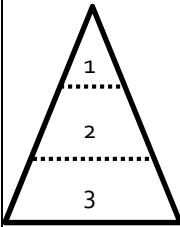
5. Je suis au bon endroit au bon moment et je suis ponctuel (le).

| | | | | |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

6. Je remets mes travaux selon les exigences et les délais demandés. Les enseignants (es) titulaires et spécialistes de l'école appliqueront les conséquences nécessaires. Par ex. : reprise de temps à la récréation, retrait de la période récompense, retenue, etc.

| | | | | |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

7. *J'apporte uniquement les objets autorisés par l'équipe-école. Tout capteur de son et d'images est interdit : MP3, IPOD, appareils-photo, cellulaires, jeux électroniques, etc. S'ils sont autorisés lors d'activités spéciales, prenez note que l'école n'est pas responsable des bris ou vols. Tout objet non autorisé sera confisqué à court ou à long terme.*

| | | | | |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

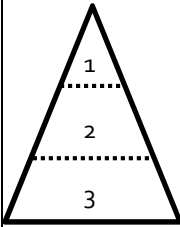
8. *Je m'habille selon la prescription de l'équipe-école et selon les saisons :*

Prescription du code vestimentaire :

- Je porte des chaussures attachées et chaussées correctement en tout temps.
- Je ne porte pas de vêtements à caractère violent ou vulgaire.
- Je laisse dans mon casier ma casquette ou mon chapeau.
- Je porte des vêtements qui couvrent la taille jusqu'à la mi-cuisse et les épaules (les camisoles à larges bretelles sont acceptées).

Pour l'éducation physique :

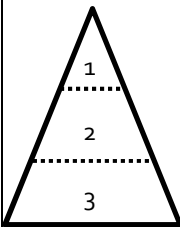
- Je porte un chandail et des pantalons de sport, courts ou longs et des espadrilles (pas de skate).
- Je m'attache les cheveux si nécessaire et je ne porte pas de bijoux.

| | | | | |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

9. J'apporte comme collation : fruits, légumes et produits laitiers. Les gommages à mâcher, les bonbons et les friandises sont interdits en tout temps.

Je respecte la prescription de l'équipe-école :

- Les friandises et les gommages à mâcher sont interdites à moins d'une autorisation lors d'occasions spéciales.
- Les aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides sont strictement interdits en tout temps pour des raisons de sécurité dues aux allergies.

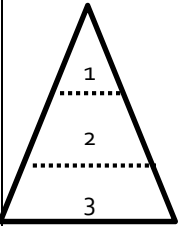
|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

10. Utiliser judicieusement les médias sociaux.

L'utilisation des médias sociaux doit respecter les règles de vie de l'école.

Si j'utilise les réseaux sociaux ou navigue sur Internet :

- Je dois être respectueux dans mes écrits.
- Je ne publie pas les textes ou les photos de quelqu'un sans avoir eu son autorisation.

|  | Intervenant | Intervention/conséquence | Date | Signature des parents |
|---|-------------|--------------------------|------|-----------------------|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Engagement au respect des règles de vie

J'ai pris connaissance des consignes générales et des règles de vie de l'école. Pour mon bien-être et celui des autres, je m'engage à les respecter en tout temps à l'école. Je m'engage aussi à assumer les conséquences de mes comportements.

Signature de l'élève

Date

Je m'engage à supporter mon enfant dans le respect des règles de vie de l'école et à le responsabiliser face aux conséquences de ses comportements.

Signature des parents

Date

Les parents seront toujours informés par l'agenda des manquements aux règles de vie, de l'application des conséquences et des mesures d'aide qui seront offertes.

En tout temps, pour l'intérêt de l'élève ou pour la sécurité des autres, la direction, après consultation des membres de l'équipe-école, peut modifier l'application des conséquences prévues.

Les règles de vie de ma classe

Classe de : _____

Signature de l'élève : _____